

## Un atlas conçu en quatre parties

Un premier travail d'identification a établi que le territoire wallon comprend treize ensembles paysagers qui sont à présent analysés de manière approfondie dans les atlas. Chaque « Atlas des Paysages de Wallonie » est articulé en quatre parties.



### Introduction aux paysages de Wallonie

La première partie aborde la formation des paysages wallons et fournit les principales clés de lecture des paysages actuels ainsi que des pressions auxquelles ils sont soumis. Cette partie introductive est commune à l'ensemble des volumes de la collection.



### L'ensemble paysager

La deuxième partie de l'atlas porte sur l'ensemble paysager en particulier (ici la Vallée de la Meuse). Après une mise en contexte, elle aborde la mise en place des paysages, les évolutions contemporaines ainsi que les représentations spatiales et sociales des paysages.



### Les aires paysagères

La troisième partie propose aux lecteurs de découvrir les éléments qui composent les paysages plus locaux, les aires paysagères, dont chacune possède des caractéristiques bien définies qui la différencient des autres. Cette lecture fine des paysages, accompagnée de nombreuses illustrations, débouche sur la mise en évidence d'enjeux locaux, d'objectifs paysagers et de pistes d'action.



### Les enjeux globaux

La dernière partie met en évidence les enjeux dont la portée s'avère significative pour la totalité de l'ensemble paysager. Pour chacun de ces enjeux, des objectifs paysagers et des pistes d'action sont dégagés afin de servir de base de réflexion.

## La collection des « Atlas des Paysages de Wallonie »

### Chaque atlas correspond à un ou deux ensemble(s) paysager(s)

Tome 1 - L'Entre-Vesdre-et-Meuse (EP n°4)  
Tome 2 - Les Plateaux brabançon et hesbignon (EP n°3)  
Tome 3 - Le Plateau condrusien (EP n°8)  
Tome 4 - La Haine et la Sambre (EP n°5)  
Tome 5 - L'Ardenne centrale et la Thiérache (EP n°10 et 12)  
Tome 6 - La Vallée de la Meuse (EP n°6)  
Tome 7 (à venir) - La Plaine et le bas-plateau hennuyers (EP n°1)  
Non encore programmés :  
EP n°2 - Vallonnements brabançons  
EP n°7 - Ensemble fagnard  
EP n°9 - Dépression Fagne-Famenne et bordure sud  
EP n°11 - Haut plateau de l'Ardenne du nord-est  
EP n°13 - Côtes lorraines

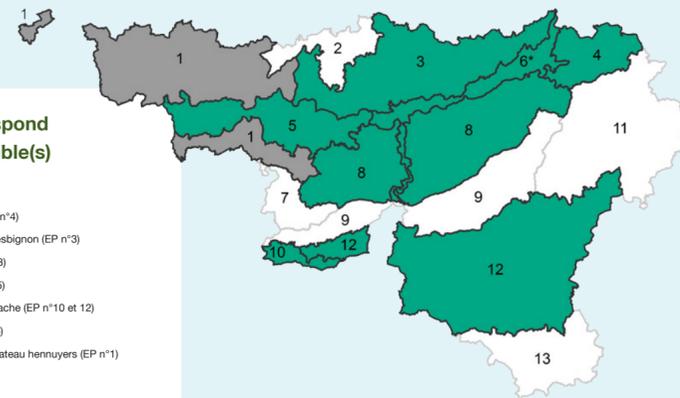
Les ensembles paysagers et leurs numéros ont été déterminés dans la publication « Les territoires paysagers de Wallonie », CPDT, Etudes et documents 4, Région wallonne.



### Pour en savoir plus :

Les « Atlas des Paysages de Wallonie » sont téléchargeables sur le site : [www.cpdw.wallonie.be](http://www.cpdw.wallonie.be) à la rubrique Publications

Seuls les « Atlas des Paysages de Wallonie » n°1 à 5 sont en vente au prix de 18€. À commander auprès de la Région wallonne : SPW - Direction de la Communication, 1 Place de la Wallonie, 5100 Namur. Tél. : 0800 11 901, Email : [publications@spw.wallonie.be](mailto:publications@spw.wallonie.be)



### N°1 à 13 : Ensembles paysagers (EP)

- Déjà paru (\* disponible en ligne à l'automne 2017)
- En cours d'étude

Une publication de la Conférence Permanente du Développement Territorial (CPDT)



**Texte** : Basé sur l'étude CPDT «Atlas des Paysages de Wallonie – La Vallée de la Meuse », réalisé par E. Castiau, M. Haine, T. Pons et S. Quériat, avec la collaboration de A. Coppens et C. Neuray, sous la direction scientifique de M-F. Godart.

**Réalisation** : Juillet 2017 (avec le concours de D. Istaz et V. Cawoy)

**Maquette** : Debie Graphic Design

**Mise en page** : S. Maessckal

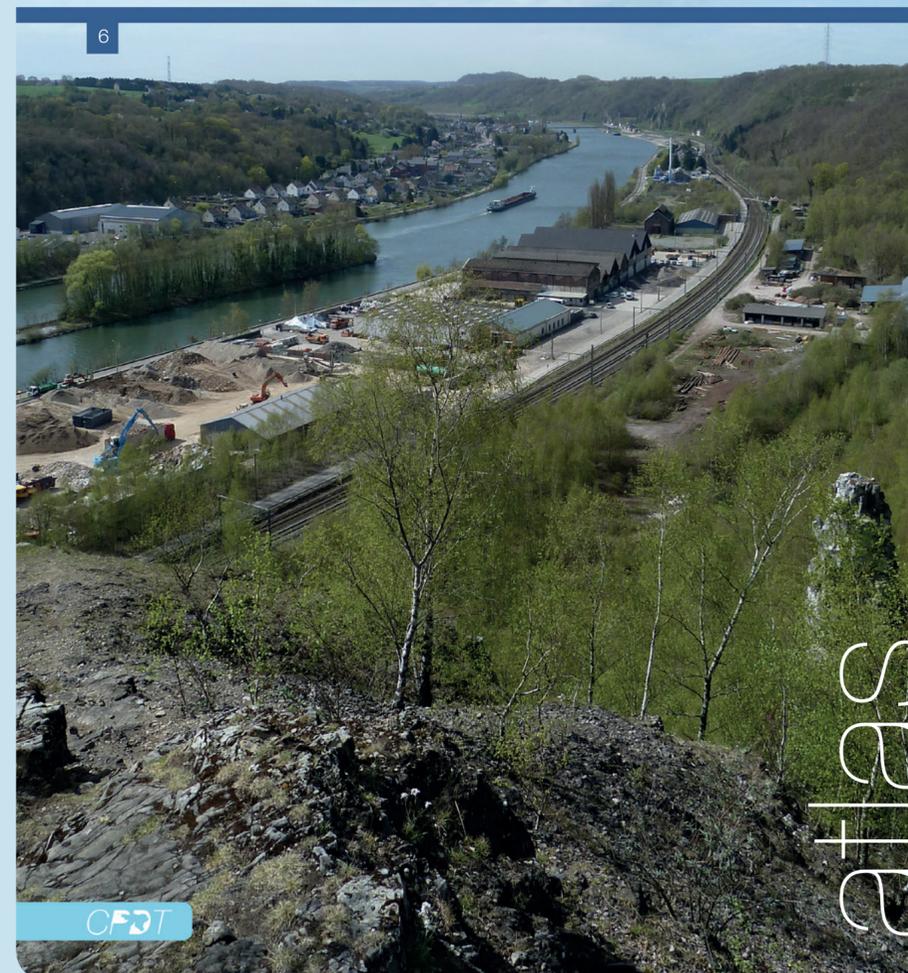
**Crédits photographiques** : CPDT

**Illustrations (blocs diagramme)** : D. Kathelyn

**Éditeur responsable** :

Annick Fourmeaux (Département de l'aménagement du territoire et de l'Urbanisme / DGO4 SPW)  
rue des Brigades d'Irlande, 1 / 5100 Namur

## Atlas des Paysages de Wallonie La Vallée de la Meuse



Conférence Permanente du Développement Territorial Wallonie

## Un atlas pour sensibiliser et agir

Nos paysages évoluent. Ces changements sont souvent ressentis par la population comme une menace pour son identité culturelle et territoriale. Aujourd'hui, nous sommes de plus en plus nombreux à considérer le paysage comme un patrimoine commun, une composante essentielle de notre qualité de vie et comme un véritable facteur d'attractivité sociale et économique des territoires.

Les pouvoirs publics ont pris conscience de la valeur de nos paysages et des menaces qui pèsent sur leur évolution. C'est ainsi que la Convention européenne du paysage, adoptée à Florence en 2000 et ratifiée par la Région wallonne en 2001, vise à protéger, gérer et aménager les paysages européens. Pour ce faire, divers outils et recommandations sont définis. La nécessité de connaître les paysages et de sensibiliser les populations figurent parmi ces obligations.

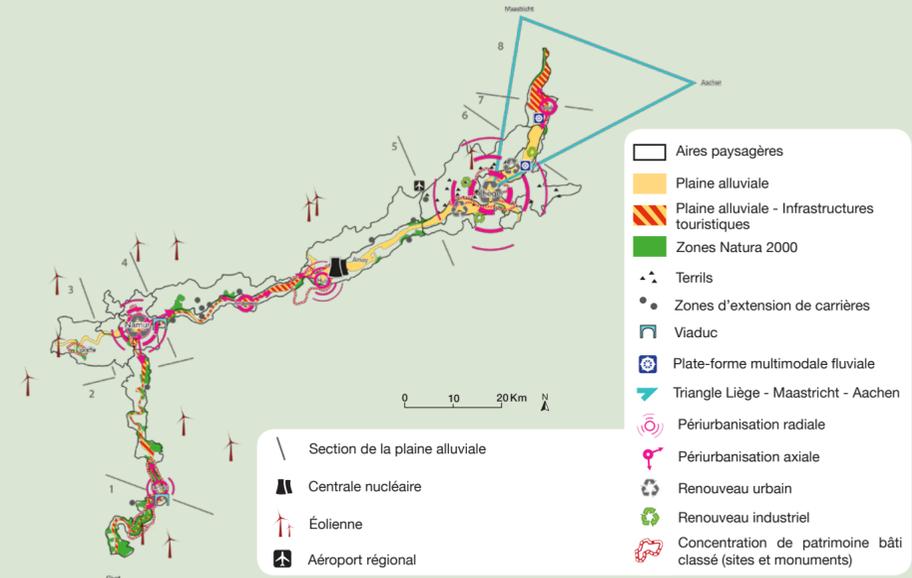


➤ C'est l'objectif de la collection des « Atlas des Paysages de Wallonie », qui couvrira à terme toute la Wallonie. Ces atlas sont conçus comme des outils de connaissance, de sensibilisation et de gestion. Abondamment illustrés, ils sont accessibles à un large public, depuis le citoyen curieux ou amoureux de sa région jusqu'aux décideurs politiques, en passant par les acteurs associatifs.

➤ Une équipe pluridisciplinaire encadrée par un comité de suivi composé d'experts a été mise en place pour réaliser ces atlas. La multiplicité des compétences et des regards enrichit l'analyse qui intègre également la perception de mandataires locaux, de membres d'associations, d'agriculteurs, d'habitants...

# L'ensemble paysager de la Vallée de la Meuse

L'ensemble paysager de la vallée de la Meuse s'articule autour des vallées de la Meuse et de la Basse Sambre namuroise. Le couloir souvent étroit que constitue la vallée doit composer avec une multitude de fonctions qui cohabitent ou se concurrencent. Une transition assez nette se dessine entre une Haute Meuse au profil plus naturel et historiquement axée sur le tourisme et une Moyenne et une Basse Meuse plus marquées par l'industrie et l'urbanisation.



Les pôles régionaux de Liège et de Namur se développent dans le creux de la Vallée de la Meuse. Des centres urbains d'ancrage plus local, des noyaux villageois d'origine rurale, des ensembles bâtis liés à l'activité industrielle complètent le tissu bâti qui se diffuse sur les versants et le bord des plateaux. Parallèlement à cette périurbanisation à l'œuvre, la réappropriation du fleuve par les riverains entraîne la littoralisation des bords de Meuse.

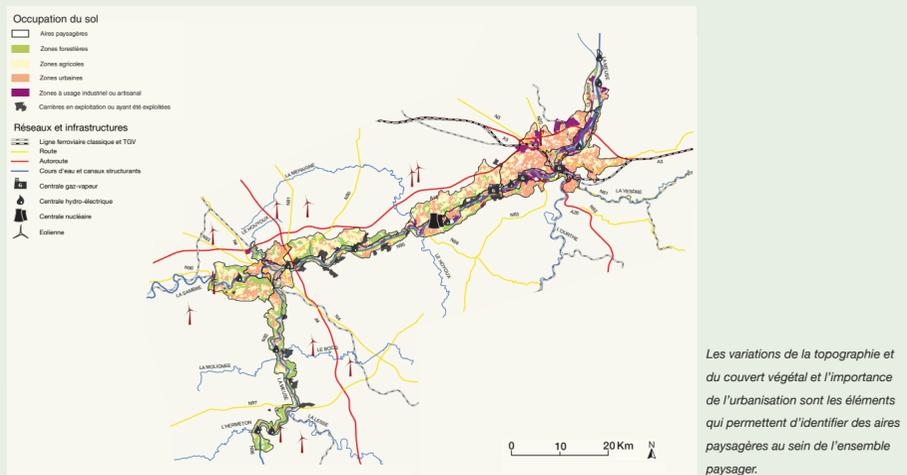


De nombreuses infrastructures de transport (fluvial, routier, ferré) sont présentes dans l'ensemble paysager. Particulièrement visibles, elles se déploient linéairement le long de la plaine alluviale et traversent régulièrement le fleuve. Les cours d'eau principaux, profondément modifiés, constituent l'épine dorsale de la vallée. Les infrastructures associées sont régulièrement mises à niveau pour s'adapter aux changements de gabarit des navires.



# Les aires paysagères

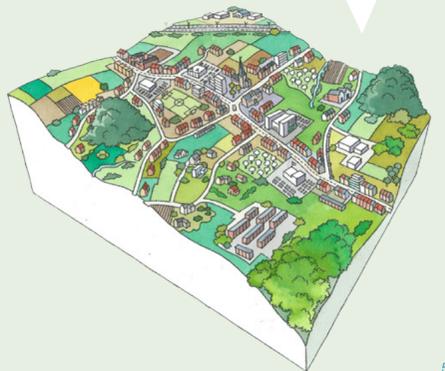
Les variations de profil topographique de la Vallée de la Meuse et celles de son urbanisation ont conduit à définir treize aires paysagères, portions de l'espace qui se différencient des espaces voisins par les paysages qu'elles présentent. Leur taille et leur homogénéité permettent une prise en charge active des paysages.



Les variations de la topographie et du couvert végétal et l'importance de l'urbanisation sont les éléments qui permettent d'identifier des aires paysagères au sein de l'ensemble paysager.



**Agglomération liégeoise**  
 Une urbanisation quasi continue, articulée au réseau routier, se développe autour du centre-ville et de la vallée industrielle liégeoise. Occupant les versants étagés en terrasses et les bordures des plateaux, le tissu bâti est environné de hauts terrils boisés et de larges espaces agricoles. De grands zonings et espaces commerciaux sont implantés à proximité des voies autoroutières et le long des chaussées qui rayonnent depuis Liège.



**Basse Sambre namuroise**  
 La Sambre, strictement canalisée et accompagnée d'entreprises et d'industries dont l'emprise visuelle reste limitée, ondule au milieu de vallonnements. Des prairies et cultures habillent les pentes les plus douces et des boisements les pentes fortes et les crêtes. S'y surimposent des hameaux lâches et quelques villages marqués par la périurbanisation.

# Les enjeux globaux

La qualité paysagère future de la Vallée de la Meuse est en lien avec la gestion du maillage touristique et de loisirs, des exploitations industrielles – actuelles et du passé – et des paysages naturels diversifiés.

**Maillage touristique et de loisirs**

**Exploitations industrielles**

Carrières, sites et bâtiments industriels, zones portuaires

**Paysages naturels**

Zones boisées et autres espaces semi-naturels

La pratique du tourisme se transforme rapidement, entraînant une adaptation constante de l'offre. L'intégration paysagère de toute nouvelle infrastructure est primordiale, de même que la prise en compte quotidienne des infrastructures et celle de leur devenir lorsque l'usage touristique cesse.

L'industrie constitue l'une des caractéristiques paysagères principales de l'ensemble. La prise en compte du paysage dans les exploitations en activité est fondamentale. Par ailleurs, les paysages industriels, bien que souvent associés à une identité forte, peinent à trouver une légitimité et la préservation de témoins d'activités anciennes n'est pas toujours assurée.

Des biotopes naturels diversifiés, souvent porteurs d'une identité paysagère forte, caractérisent l'ensemble. Si certains espaces bénéficient de mesures de protection (zones Natura, réserves naturelles, zones humides d'intérêt biologique), d'autres disparaissent peu à peu, « grignotés » par les développements résidentiels, industriels ou portuaires ou colonisés par une végétation pionnière.

**Une partie introductive commune à tous les atlas présente l'évolution des paysages wallons**

Les paysages wallons sont intimement liés à la vie des hommes et de leurs communautés, à leur histoire. Retracer les grands traits de l'évolution de cette interaction, c'est offrir des repères chronologiques mais surtout des clés de lecture de nos paysages actuels pour en comprendre les changements et mieux réfléchir à leur avenir.

Anhée

# L'ensemble paysager sous divers angles

